



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°119
Mai 2018

Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordonateur du Papaco

Clôtures



La fragmentation des milieux est certainement la plus grande menace à court terme pour la biodiversité, au sens large, en Afrique. Elle ne renvoie pas le changement climatique, le braconnage ou encore les espèces envahissantes au rang de détails mais elle se produit tellement rapidement et à une échelle si grande qu'elle leur brûle la priorité. Villes, routes, ponts, voies ferrées, barrages, canaux, lignes électriques, pipelines, champs, plantations artificielles, mines... un arsenal infini existe pour hacher le milieu naturel en parts de plus en plus petites, de moins en moins à même de maintenir la biodiversité native.

Les scientifiques ont ainsi calculé que la forêt tropicale autour du globe est aujourd'hui scindée en 50 millions de fragments. Et ils prédisent que ce chiffre pourrait être multiplié par 30 d'ici 2050, réduisant la plupart des parcelles forestières à quasiment rien.

Les impacts sont bien réels : les grands mouvements qui caractérisaient la faune du continent, qu'ils soient des migrations vraies ou non, disparaissent progressivement. Ils ont pourtant permis les brassages génétiques indispensables à l'adaptation aux menaces qui émergeaient. Tout cet incroyable potentiel, ce qu'on appelle l'évolution, est en train de mourir. Alors que le changement climatique va requérir encore plus d'adaptabilité, ce n'est pas le moment de perdre cette faculté irremplaçable.

La diversité génétique des espèces s'effrite donc progressivement conduisant certaines à une grande vulnérabilité face aux nouveaux périls, aux équilibres modifiés, aux maladies émergentes. C'est le cas du Guépard aujourd'hui, des lions demain sans doute. A force de vivre en vase clos et de se reproduire au sein de groupes ridiculement petits, les tares se développent et les potentialités s'estompent.

Tout cela se passe en dehors du contrôle direct des gestionnaires des aires protégées alors on fait comme si ça n'existait pas. Pourtant une part non négligeable nous concerne et elle se résume en un mot : clôtures.

Elles sont nées pour la plupart d'une nécessité historique de séparer la faune sauvage du bétail au fur et à mesure de l'avancée de la colonisation en Afrique Australe, afin de se prémunir de la prédation ou plus souvent de contrôler la contagion par la fièvre aphteuse. Il est démontré aujourd'hui que le rôle de la faune dans cela est minime, mais il y a un siècle, la solution la plus simple était de séparer les activités humaines du reste et progressivement, d'enfermer la faune sauvage. Les conséquences à long terme, alors, n'étaient pas envisagées.

D'outil sanitaire, elles sont devenues une philosophie et sont omniprésentes dans cette partie du continent. Elles ont finalement circonscrit les aires protégées. Elles permettent assurément de protéger plus facilement la faune ou l'écosystème mais requièrent de grands investissements et imposent d'agir artificiellement pour maintenir la diversité génétique par des transferts d'animaux par exemple. Elles séparent hermétiquement les habitants de leur patrimoine, limitant fortement les conflits bien sûr mais aussi l'appropriation de la

valeur faune sauvage par les individus. Une partie de la population garde la mémoire de cet environnement tandis qu'une autre, majoritaire, n'a plus conscience de son existence.

Ailleurs, comme en Afrique de l'Ouest, elles sont virtuellement inexistantes, laissant libre passage aux hommes, à leurs troupeaux et à la faune. Le résultat est que cette dernière a très fortement régressé car en permanence sous pression comme le braconnage ou la compétition pour l'accès aux ressources. Mais ce qui reste a encore la faculté d'évoluer sans intervention humaine. Les conflits perdurent, la faune est menacée mais les gens ne l'ont pas oubliée.

Quel modèle choisir ? Ce n'est pas une question accessoire, au contraire elle est centrale. Renoncer à l'Afrique sauvage pour en contenir des morceaux en enclos, mais ainsi en préserver certaines valeurs ? Ou risquer de tout perdre pour conserver les chances de la retrouver entière un jour et pouvant évoluer dans l'avenir sans les contraintes imposées par l'homme ?

Dans les deux cas de figure il y a beaucoup à perdre et très peu à gagner. La seule question qui demeure donc, c'est de savoir ce que nous voulons gagner, à la fin.

Plus d'info en lisant :

<https://theconversation.com/the-worlds-vanishing-wild-places-are-vital-for-saving-species-66403>

<http://alert-conservation.org/issues-research-highlights/2015/9/17/the-global-collapse-of-the-great-animal-migrations?rq=migration>

<https://theconversation.com/africas-great-migrations-are-failing-but-there-is-a-solution-and-you-can-eat-it-too-93749>

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco_IUCN
(https://twitter.com/Papaco_IUCN)

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)

A lire également, la lettre du programme aires protégées de l'IUCN (GPAP) :

<https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/newsletter>

NOS FORMATIONS EN LIGNE EN 2018



Une nouvelle session de nos quatre MOOC, à savoir...

- 1) Gestion des Aires Protégées
- 2) Suivi Ecologique
- 3) Conservation des espèces et
- 4) Application des lois

...a repris en avril !!! Et ce jusqu'au **13 juillet 2018** vous laissant tout le temps nécessaire pour suivre les cours, participer aux forums et faire les examens (*si vous souhaitez obtenir le certificat*). Les cours sont **ouverts à tous** et **totalemt gratuits** jusqu'à l'obtention du certificat en ligne.

L'inscription est facile : suivez simplement les instructions sur papaco.org/fr ou les liens directement ici :

Gestion des Aires Protégées :

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-gap/>

Suivi Ecologique :

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-se/>

Conservation des espèces :

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-sp/>

Et Application des lois :

<http://papaco.org/fr/2017/08/16/sinscrire-au-mooc-loi/>

Retrouvez les teasers des MOOC et tous les liens et autres infos utiles sur www.papaco.org/fr, à la page MOOC

Rejoignez le groupe Facebook MOOC sur : <https://www.facebook.com/groups/167668443583415/>

Likez la page Facebook du Papaco : <https://www.facebook.com/IUCNpapaco>

NOS FORMATIONS EN PRESENTIEL EN 2018



Le 14^{ème} Diplôme d'Université s'est achevé à Ouagadougou – Burkina Faso

Durant 8 semaines, 20 étudiants venus de 10 pays (Bénin, Burkina, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo) ont participé à la quatorzième édition de notre formation au Diplôme Universitaire en gestion des aires protégées, à Ouagadougou, au Burkina Faso. La formation a porté sur la gestion, la gouvernance, la planification, le financement des AP etc. ainsi que sur les techniques de médiation environnementale, le suivi écologique, le droit, la valorisation économique des AP... et tous les étudiants ont finalement réussi le diplôme. Le cours était financé, cette année encore, par la **fondation MAVA**.



La 14^{ème} promo du DU à Ouagadougou lors de la remise des diplômes



Cérémonie de remise des diplômes en mai à Ouaga

Plus d'info : www.papaco.org/fr

Un ami du Papaco s'en est allé en avril...

Hommage au Dr Francis Lauginie

Par le Dr FANNY N'golo
Directeur exécutif de la
Fondation des Parcs et
Réserves de Côte d'Ivoire



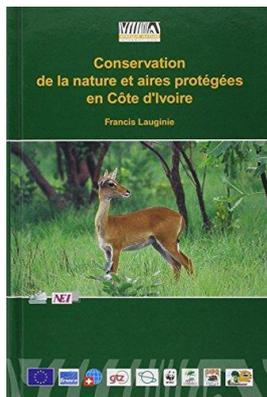
Par ces quelques mots, je voudrais rendre un hommage appuyé à celui qui fut pour moi, pour nous, pendant près de trente ans, un très bon collègue mais aussi un grand ami.

J'ai eu l'occasion de faire mes premiers pas dans la gestion de la faune sauvage avec Francis, il y a près de 25 ans. Francis était un monument dans le domaine de la conservation de la nature. En effet, avec une trentaine d'année d'expérience dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la création et l'aménagement de parcs nationaux et réserves, de l'écologie et de la gestion d'organisations ou de services environnementaux dans les régions tropicales en Afrique, Francis a su partager ses connaissances.

Pour celles et ceux qui ont eu la chance de le côtoyer au travail mais aussi dans le cadre de sa vie privée, la disparition de Francis constitue une perte irremplaçable sur ces deux tableaux. Francis aura consacré l'essentiel de sa carrière à la Côte d'Ivoire, son pays d'adoption, en se consacrant à l'ONG Afrique Nature International dont il est membre fondateur.



Pour avoir été associé à toutes les grandes initiatives relatives à la gestion des aires protégées de Côte d'Ivoire, Francis était la mémoire de la conservation de la nature dans notre pays.



C'est à juste titre qu'il a « légué » à la Côte d'Ivoire et au monde entier, un ouvrage de référence, de grande valeur scientifique intitulé « Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire ».

Une des choses dont Francis était le plus fier, est la réussite de la réforme du secteur des parcs nationaux en Côte d'Ivoire avec la création d'une part de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et d'autre part, de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire dont il était membre fondateur et administrateur.

Pour les nombreux services rendus à la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, le Conseil d'Administration de cette institution l'a honoré à deux reprises, le 10 Avril 2012 puis le 17 Juillet 2017, en lui remettant des récompenses symboliques.



Comment ne pas se souvenir de sa générosité, son humanisme, sa gentillesse profonde, son écoute, son esprit d'initiative, sa bonne humeur permanente. Celui que j'appelais affectueusement « Professeur » avait le goût du détail, du travail « parfait ». Aujourd'hui, le monde de la conservation de la nature ne perd pas seulement un collègue, mais bien plus, un monument que le destin vient de nous enlever.

Adieu, Francis repose en paix. Notre soutien et affection à Christiane LAUGINIE

NDLR : Francis avait en particulier réalisé notre étude sur l'impact des gros financements pour la conservation, publiée dans les NAPA 71 à 73 en 2014

Les aires protégées : un espoir en pleine 6ème extinction de masse

06.03.2018 - <https://www.iucn.org/fr/crossroads-blog/201803/les-aires-protégees-un-espoir-en-pleine-6eme-extinction-de-masse>

Par Richard Leakey, Kenya

Dr Richard Leakey est un éminent paléanthropologue kényan et défenseur de l'environnement. Il est connu pour ses nombreuses découvertes de fossiles liés à l'évolution humaine et pour ses efforts pour préserver la faune du continent africain. Il est actuellement professeur d'anthropologie à l'Université de Stony Brook, New York, ainsi que fondateur et président du Turkana Basin Institute, un centre de recherche basé au Kenya axé sur la paléontologie, l'archéologie et la géologie. Dr Leakey est également un Parrain de la nature de l'UICN.

Note : L'UICN a lancé un blog sur son site internet intitulé « crossroads », un espace ouvert pour permettre aux Membres et partenaires de l'UICN d'échanger leurs idées et opinions sur certains sujets d'actualité. Cette NAPA reprend un blog posté en mars sur l'importance des aires protégées pour assurer la conservation de la biodiversité en Afrique.

Plus d'info sur : <https://www.iucn.org/fr/crossroads-blog/201802/bienvenue-%C3%A0-crossroads>



ACCUEIL | NEWS | PRESSION | CONTACT | PARTENAIRES | LIENS UTILES | BLOG

FR EN

THÈMES | RÉGIONS | RESSOURCES | FAIRE UN DON

CROSSROADS

BLOG | Lettres ouvertes aux Membres

Les aires protégées : un espoir en pleine 6ème extinction de masse

06.03.2018

Le monde entre dans la plus grande extinction de masse depuis la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années. Il est temps pour l'UICN et la communauté mondiale de la conservation qu'elle représente de prioriser les actions nécessaires en faveur de la conservation. Les parcs nationaux et autres aires protégées doivent être au centre de nos efforts, mais les pays les plus pauvres étant financièrement incapables de les entretenir, il est essentiel que nous trouvions des solutions efficaces impliquant les terres privées et publiques – écrit le célèbre conservateur kenyan et Parrain de la nature de l'UICN Richard Leakey.



Richard Leakey

Intro

Le monde entre dans la plus grande extinction de masse depuis la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années. Il est temps pour l'UICN et la communauté mondiale de la conservation qu'elle représente de prioriser les actions nécessaires en faveur de la conservation. Les parcs nationaux et autres aires protégées doivent être au centre de nos efforts, mais les pays les plus pauvres étant financièrement incapables de les entretenir, il est essentiel que nous trouvions des solutions efficaces impliquant les terres privées et publiques – écrit le célèbre conservateur kenyan et Parrain de la nature de l'UICN Richard Leakey, alors que l'UICN fête cette année son 70ème anniversaire.

Le blog

Au vu des circonstances actuelles, il me semble difficile de proposer un ensemble de priorités sur ce que nous devons faire pour notre planète. Néanmoins, je suis absolument convaincu que l'impact du changement climatique sera fondamental dans l'évolution du monde que nous connaissons. Nos attentes universelles pour un futur meilleur, basées sur la croissance économique, sont probablement une illusion pour la majorité des humains, et j'oserais même dire pour presque toutes les formes de vie terrestre et aquatique. Ce scénario n'est certainement pas nouveau pour la planète Terre, mais il est complètement nouveau pour les humains qui n'ont jamais vu ou vécu d'extinction de masse impulsée par le climat.



La sixième extinction de masse et l'espèce humaine

En plus de cette situation extraordinaire, nous sommes désormais conscients des extinctions de masse précédentes – nous continuons à renseigner l'histoire géologique de la planète, où les preuves du changement climatique et ses conséquences sont sans appel. Nous semblons être paralysés par ces messages sombres, et absolument pas disposés de manière générale à faire le lien avec le phénomène en cours : une sixième extinction de masse.

L'idée que nous pourrions être un facteur causal significatif est peu à peu acceptée, mais lentement, et la simple notion que notre propre espèce est très probablement candidate à l'extinction, ainsi que la majorité des autres espèces grandes et petites, est globalement un concept inacceptable.

Qu'avons-nous prévu pour faire face à l'accélération de la hausse du niveau de la mer liée à la fonte de la calotte glaciaire, lorsque les ports et les villes côtières devront être déplacés ? Avons-nous les moyens de les déplacer ? Ce n'est pas une question pour les générations non-nées et inconnues d'humains : c'est un problème qui affectera probablement la jeune génération d'aujourd'hui. Mes petits-enfants auront des enfants qui ne connaîtront peut-être pas Boston, Miami, Mombasa, Sydney ou les milliers d'autres villes situées sur le littoral. Ces villes seront probablement sous l'eau à cause de la hausse du niveau de la mer, qui pourrait aller jusqu'à 30 mètres au cours des cent prochaines années – et je ne parle pas de milliers d'années ! Alors quels conseils nous, Parrains de la nature, pouvons-nous proposer pour protéger la nature partout sur notre bonne vieille Terre ?

Je suis de plus en plus convaincu que dans les pays tropicaux, et notamment les pays les plus pauvres, vouloir protéger la nature partout est un effort dont les rendements sont décroissants. Je pense que les aires protégées (c'est-à-dire les zones de terres séparées par les gouvernements et régies par des statuts nationaux) comme les parcs nationaux et les forêts nationales constituent les meilleurs objectifs si l'on veut protéger la nature.

Initiatives communautaires de conservation ou parcs nationaux ?

Bien que je comprenne – et salue – la nouvelle vague d'initiatives communautaires de conservation et les réserves d'espèces sauvages, je me vois obligé de me demander si ces efforts pourront perdurer sur le plus long terme – ne serait-ce que 50 ans. Les fonds privés plutôt que publics doivent être la colonne vertébrale de toute entreprise non-gouvernementale et dans les pays pauvres, la richesse privée et les investissements à but non-lucratif sont difficiles à maintenir.

Les terres réservées à la vie sauvage appartenant à l'Etat, et désignées sous l'appellation parcs nationaux, sont vitales, mais dans certains pays les terres privées peuvent également être sécurisées par la législation nationale qui autorise la propriété privée de titres fonciers. Un individu peut donc utiliser ses terres pour protéger la faune sauvage et la nature, pour la durée de son titre, et cela peut être aussi sécurisé qu'un parc national. Certains pays n'ont pas de disposition constitutionnelle permettant la propriété privée des terres, et

l'occupation et l'utilisation des terres sont alors réglementées par des baux. Pour la conservation, il s'agit certainement d'une meilleure option que d'avoir des terres appartenant à des groupes ou des communautés où, sur la durée, la vie sauvage peut devenir indéfendable au vu des accords de gouvernance sur les biens appartenant à la communauté.

Au Kenya, que je connais bien, il y a actuellement un potentiel croissant de conflits. Des réserves appartenant à des groupes veulent tirer un revenu rapide de leur bien, et le tourisme écologique est un fruit à portée de main. Lorsque les « familles propriétaires » gagnent de l'argent et peuvent améliorer leurs maisons, payer les frais de scolarité, de santé, ils s'attendent à ce que l'argent tiré des billets d'entrée, les nuitées dans les hôtels, etc. augmente également.

Mais l'excès de touristes et le surpeuplement des installations deviennent un problème, comme les prix qui augmentent et, enfin, l'utilisation des terres pour la « conservation » n'est plus la poule aux œufs d'or du début. Avec plus d'enfants, il faut plus de billets d'entrée, pour un meilleur enseignement il faut dépenser plus d'argent... et les besoins en espèces excèdent rapidement les revenus réalistes sur le long terme. Ce système peut fonctionner pendant 30 ans, mais guère plus. Qu'est-il donc arrivé à notre objectif initial de protection de la nature sur les réserves de terres communautaires ?

Sur les terres privées appartenant à des individus grâce à des titres fonciers, la situation coût/avantage peut être plus facilement analysable, et un élément de la protection de la nature à long terme est possible et peut fournir à certaines espèces des perspectives de survie raisonnables. Ce n'est pas, cependant, une stratégie réaliste au niveau mondial.

Permettez-moi de revenir aux parcs nationaux et aux forêts nationales. C'est là, sans aucun doute, que nos efforts doivent se concentrer. Je pense qu'il est urgent que nous étudions de quelle manière conduire une nouvelle initiative afin de mieux sécuriser ces aires protégées. Laisser cette tâche ardue à chaque gouvernement est irréaliste, au vu de la pauvreté et du déséquilibre terrible entre les besoins des populations et les besoins de la nature.



Il est peut-être temps que les Parrains de la nature mettent en avant, encore une fois, l'idée que le monde ne peut pas se permettre de perdre ses aires protégées. En même temps, nous devons accepter que les économies les plus pauvres n'aient pas les moyens de payer les mesures pour les protéger. Sauvegarder les espèces menacées est un exercice d'appel de fonds et de relations publiques à court terme qui, même si ses effets sont positifs, ne répond pas à la vraie question. Il est irréaliste de vouloir protéger la nature partout et pour toujours, et il est temps de prioriser nos efforts. La gamme des initiatives en matière de conservation doit être classée et priorisée par une évaluation scientifique de la crise à laquelle nous sommes confrontés. Le changement du climat signifie que tout change, et lorsque l'humanité commencera à voir les villes côtières s'enfoncer dans l'eau avec leurs économies, la voix de la nature sera peu audible - voire totalement muette.

Je crois que l'UICN et nous, les Parrains de la nature, pouvons nous mesurer à ce défi mais à vrai dire, j'ai aussi peur de devoir poser une dernière question - le pouvons-nous vraiment ?



PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

Une approche par compétences pour professionnaliser la gestion des AP à Madagascar

<http://panorama.solutions/en/solution/competency-based-approach-professionalize-pa-management-madagascar>



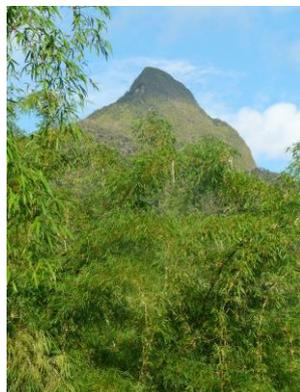
Le Réseau des Éducateurs et Professionnels de la Conservation à Madagascar (REPC-MD) a développé le premier registre, accompagné de

standards de compétences de gestion des aires protégées, à Madagascar, suivant une approche participative impliquant le Ministère de l'Environnement et 150 personnes issues de près de 30 institutions. Il couvre les domaines de connaissances critiques, l'ensemble des compétences et des attitudes requises par les professionnels pour des AP efficaces, et décrit les rôles et responsabilités associés à une gestion efficiente de ces AP.

Le REPC-MD soutient la formation et la certification des professionnels qui suivent les recommandations de ce registre, pour faire progresser la professionnalisation de la gestion des AP au niveau national. Grâce à l'intégration d'une approche participative et d'une approche basée sur les compétences, la réflexion stratégique à long terme est possible et l'amélioration de la gestion des AP est promue. Les normes servent d'outil pour l'évaluation des performances, la conception de programmes de formation et de parcours de développement de carrière, ainsi que pour le recrutement dans le domaine de la gestion des AP.

Plus d'info : visitez le site PANORAMA

<http://panorama.solutions/en/portal/protected-areas>



Hommage de l'UICN à Philippe Bouché

Par IUCN-HQ, avril 2018



Notre ami et collègue, Philippe Bouché, nous a tragiquement quittés le mardi 5 avril. L'avion qu'il pilotait s'est écrasé lors son décollage de La Tapoa, dans le parc national W, au Niger. Il laisse derrière lui sa femme et ses deux enfants.

Formé à Liège en Belgique, Philippe était chercheur en gestion de la faune sauvage

et a coordonné de nombreux inventaires de faune et autres activités de lutte contre le braconnage. Sa contribution à la conservation de la vie sauvage sur le continent africain était reconnue par l'ensemble de la communauté de la conservation, particulièrement ses inventaires de faune et son suivi des abattages illicites d'éléphants dans les aires protégées et les parcs nationaux d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Philippe a apporté une contribution remarquable à la mission de l'UICN dans la région, depuis l'an 2000 où il fut le coordinateur technique de l'inventaire aérien de la faune dans l'unité de conservation d'Arly, désormais intégrée au complexe W-Arly-Pendjari (WAP) au Burkina Faso. Ensuite, entre 2001 et 2004, il est devenu l'expert UICN pour le programme de Suivi de la chasse illicite des éléphants (MIKE), de l'UICN-CITES.

Philippe a réintégré l'UICN en juillet 2016, dans la dernière phase du projet « Minimiser la chasse illicite des éléphants et d'autres espèces en danger » (MIKES), bâtissant sur son travail de consultant pour de nombreuses initiatives de conservation à travers l'Afrique. Souvent, il pilotait ou réalisait les suivis aériens lui-même à bord de son aéronef ultraléger. Le WAP, un complexe de conservation transfrontalier en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'aviation occupaient une grande place dans sa vie.

Dans la région, Philippe était reconnu comme un expert accompli en matière d'éléphants, et il était fermement engagé dans la lutte contre le braconnage. A cette fin, il a formé plus de 200 professionnels de la conservation à l'utilisation

d'outils modernes pour la collecte de données, à des techniques de surveillance et au suivi de la chasse illécite des éléphants. Plus récemment, son travail portait sur la mise en place de collaborations novatrices et interculturelles entre acteurs de la sécurité et de la surveillance autour du complexe WAP.

Phillipe a publié de nombreux articles dont : “*Will Elephants Soon Disappear from West African Savannas?*” et “*Embargo on Lion Hunting Trophies from West Africa: An Effective Measure or a Threat to Lion Conservation?*”. Il a également écrit, « *Northern Ghana elephant survey* » publié dans le numéro 42 de la revue *Pachyderm*.

En savoir plus : <https://www.iucn.org/news/protected-areas/201804/philippe-bouché>



**CENTER FOR PROTECTED
AREA MANAGEMENT**
COLORADO STATE UNIVERSITY

INTERNATIONAL SEMINAR ON PLANNING & MANAGING TOURISM IN PROTECTED AREAS

SEMINAR THEMES

1) Planning and Management for Tourism and Public Use in Protected Areas:

Topics will include zoning, management plans, carrying capacity, stakeholder involvement, and destination planning, as well as the implications of climate change for tourism.

2) Governance, Policy, Law, and Finance:

Participants will observe and discuss the role of different government actors and levels of government; local communities, landowners, academia, businesses, NGOs, indigenous people, universities, industry associations, user groups, volunteers, and concessionaires and other public-private partnerships. The legal and policy frameworks will also be examined.

3) Infrastructure and Public Services:

Aspects of transportation networks, trails, hotels, campsites, souvenir shops, restrooms, food and fuel, emergency services, signage, staff-housing and facilities, and public services (water, sewerage, electricity, trash disposal, communications, etc.) will be considered.

4) Interpretation and Environmental Education:

The seminar will focus on guided and self-guided interpretation, visitor centers, night programs, wayside exhibits, publications, and the role of guides and outfitters.

Ideal participants will be mid-level professional and technical personnel who work for governmental or nongovernmental conservation and tourism organizations, in academia, in the private sector, and in communitybased and indigenous tourism and conservation initiatives in or near protected areas.

HOW TO APPLY

To apply or for more information, please email: protectedareas@colostate.edu. For more information visit: www.fs.fed.us/about-agency/internationalprograms/ training-seminars. The deadline for submission is **May 11, 2018**

WCS recrute un coordinateur de l'application des lois & gouvernance

Poste basé au Mozambique (Maputo)

Coordination de la lutte contre le braconnage et les infractions transfrontalières et renforcement de la gouvernance.

Plus d'info dans la **NAPA en anglais** et sur le lien suivant :

https://sjobs.brassring.com/TGWebHost/jobdetails.aspx?SID=%5eQx4eVC%2f8Dv8CwrHhg1FENofkztDcG1ldfuF_slp_rhc_chk97pJZ199%2fbPJ3SawU5unTTPy&jobId=393592&type=search&JobReqLang=1&recordstart=1&JobSiteId=5168&JobSiteInfo=393592_5168&GQId=1123

Date limite d'application : **31 mai**

NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@papaco.org
youssof.diedhiou@iucn.org
coetzer.madeleine@gmail.com

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme PAPACO – Liste Verte
Chargée de programme PAPACO - MOOC
Chargé de programme PAPACO – Liste Verte et Patrimoine Mondial
Chargée de programme PAPACO - MOOC

www.papaco.org et www.iucn.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN

